

**PRISE EN CHARGE
ETUDIANTS INTERNES FST
FFER 2026 - Montpellier**

La FFER a le plaisir de prendre en charge pour ses Journées annuelles la participation des internes se destinant à la Médecine ou Biologie de la Reproduction moyennant les dispositions suivantes :

- Inscription auprès de la plateforme en ligne obligatoire : frais d'inscription de 30 euros à la charge de l'étudiant.
- Envoi du certificat de scolarité au secrétariat de la FFER pour vérifier l'éligibilité.
- Prise en charge de l'hébergement et du transport sur factures (avec, si dépassement, un forfait de 375 euros maximum) comprenant seulement : la facture hébergement (au nom de l'étudiant) et la facture du transport (avion ou train uniquement). Les frais d'inscription de 30 euros restent à la charge de l'étudiant. Le taxi n'est pas pris en compte. Les trajets en voiture personnelle doivent être évités.
- Un fichier note de frais sera adressé à chaque étudiant pour qu'il soit complété (de manière exhaustive) à l'issue des journées.
- Ticket CB ou justificatif du moyen de paiement obligatoire
- RIB avec IBAN complet, au nom de l'étudiant, à adresser avec les justificatifs (pas de remboursement à un tiers).
- Toute facture doit être en euros.
- Un émargement sur papier, à l'accueil du congrès, sera obligatoire justifiant d'au moins 2 jours sur les 3 jours du congrès.
- La présence à la session « les essentiels de la FFER » sera indispensable pour bénéficier de cette prise en charge.
- Les dossiers de demande de remboursement ne seront traités qu'une fois que ceux-ci seront complets.